



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0153

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Techtera - Soutien aux projets de recherche et développement 2008 - Soutien au projet Silicotex - Convention cadre - Participation financière - Subvention

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur : Monsieur Kimelfeld**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Farih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Hugué), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

## **Séance publique du 8 juillet 2008**

### **Délibération n° 2008-0153**

commission principale :

objet : **Pôle de compétitivité Techtera - Soutien aux projets de recherche et développement 2008 - Soutien au projet Silicotex - Convention cadre - Participation financière - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité Lyonnais et a voté une autorisation de programme à hauteur de 600 000 € pour le pôle de compétitivité Techtera.

Techtera ambitionne de se positionner comme le premier pôle européen de textiles techniques et fonctionnels (TTF) en privilégiant l'innovation et en s'appuyant sur des projets de collaboration technologiques et industriels.

Rhône-Alpes est la première région au niveau national, dans les textiles techniques, avec 65 % de la production française (plus de 300 000 tonnes) et 12 % au niveau européen.

37 projets de R&D ont été labellisés par Techtera (pour un financement de 11 M€) regroupant dans cette dynamique plus de 110 partenaires industriels ou laboratoires dont environ 80 PME-PMI. La Communauté urbaine a financé cinq projets de R&D pour un montant de 400 000 €.

La Communauté urbaine envisage de soutenir pour la période 2008-2010 le projet Silicotex, labellisé par Techtera et retenu par l'Etat en 2008 dans le cadre du cinquième appel à projets des pôles de compétitivité.

#### *Le projet Silicotex*

Silicotex est un projet de recherche et développement collaboratif qui vise à développer, en France et notamment en région Rhône-Alpes, un centre d'excellence intégrant les technologies liées aux silicones dans le textile. L'objectif est de permettre aux industriels de se renforcer et de se diversifier vers des marchés à haute valeur ajoutée, par le développement de textiles innovants -fils et étoffes- à base de silicones.

Les applications envisagées concernent les dispositifs médicaux (solutions de soins pour les maladies veineuses et lymphatiques, les pansements), la lingerie et les produits chaussants, les vêtements techniques ainsi que les applications industrielles thermiques.

Initié et porté par l'entreprise Ganzoni France, le projet Silicotex associe 15 partenaires, parmi lesquels 10 PME, quatre groupes industriels et un laboratoire de recherche. Le programme a une durée de 36 mois.

#### *Les impacts attendus*

Silicotex doit générer 40 créations d'emplois directs. Le projet répond également à des enjeux environnementaux avec le remplacement de matériaux nocifs et des économies d'énergie ou de matière par la diminution du nombre d'opérations dans le process de fabrication.

*Le budget prévisionnel 2008-2010*

Le budget global est de 6 310 686 €, soutenu à hauteur de 2 433 279 € par l'Etat et les collectivités territoriales.

Partenaires du projet		Budget (en €)	Taux d'aide (en %)	Subvention (en €)	Financeurs
industriels	entreprise 1	134 480	30 %	40 344	Département de la Loire
	entreprise 2	137 728	30 %	41 319	Département de la Loire
	entreprise 3	171 804	45 %	77 312	direction générale des entreprises
	entreprise 4	783 796	30 %	235 139	direction générale des entreprises + département de l'Ardèche
	entreprise 5	450 838	45 %	135 251	direction générale des entreprises + conseil régional de Bourgogne
	entreprise 6	320 463	4 %	144 208	direction générale des entreprises + Département de l'Isère
	entreprise 7	347 470	30 %	156 362	direction générale des entreprises
	entreprise 8	694 412	30 %	208 324	Communauté urbaine de Lyon
	entreprise 9	409 515	45 %	122 855	direction générale des entreprises
	entreprise 10	299 686	30 %	134 858	direction générale des entreprises
	entreprise 11	678 707	30 %	203 612	direction générale des entreprises
	entreprise 12	904 285	30 %	271 286	conseil régional Rhône-Alpes
	entreprise 13	81 224	30 %	24 367	direction générale des entreprises
	entreprise 14 (Belgique)	258 236	0 %	0	
laboratoire	université Claude Bernard Lyon 1	638 042	100 %	638 042	direction générale des entreprises
	<b>total</b>	<b>6 310 686</b>		<b>2 433 279</b>	

*Les modalités d'intervention*

Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement du projet.

La subvention de la Communauté urbaine sera versée à la société Bluestar Silicones France à hauteur de 208 324 € pour la période 2008-2010 pour le développement du projet Silicotex ;

Vu ledit dossier ;

**DELIBERE**

**1° - Décide** de soutenir le projet Silicotex à hauteur de 208 324 € dans le cadre des projets de recherche et développement (R&D) de Techtera labellisés par l'Etat en 2008.

**2° - Approuve** la convention cadre 2008 entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires et l'engagement de l'Etat sur la période 2008-2010.

**3° - Autorise** monsieur le président à signer la convention cadre entre l'Etat et les collectivités partenaires.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.**